

LES TROIS GRANDS THEMES DU QUESTIONNAIRE :

1) L'environnement familial et social (Habitants du logement ; entourage familial élargi ; socialisation familiale ; histoire matrimoniale ; relations sociales)

Le questionnaire entend saisir le **contexte familial** dans lequel vit l'individu enquêté au moment de l'enquête, mais aussi le contexte dans lequel il a grandi.

Le module « Vie Matrimoniale » vise à étudier l'histoire conjugale des personnes en focalisant l'attention sur l'union actuelle d'une part et sur la première union d'autre part. En s'intéressant à l'**histoire matrimoniale** des individus, et plus spécialement aux modalités de formation des couples, Quel rôle jouent les réseaux de sociabilité (amicaux, familiaux, professionnels) dans la rencontre du futur conjoint ? On cherchera, en parallèle de ces informations sur la vie matrimoniale à voir dans quelle mesure les **pratiques contraceptives** sont en accord avec le désir d'enfant. Outre l'entourage familial, le questionnaire s'attache également à décrire les **relations sociales** des individus. Des questions portent donc sur les fréquences des rencontres, sur le nombre d'amis et sur les caractéristiques sociales et culturelles des différents cercles de relations.

2) l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (éducation, emploi, logement, vie citoyenne, santé)

Le parcours d'intégration des immigrés et de leurs descendants est, comme celui des descendants de natifs, très lié à la **trajectoire scolaire** : accès des immigrés à l'école, orientation scolaire, arrêt précoce ou tardif de la scolarité, passage éventuel par des filières d'excellence, réorientations et redoublements. Le questionnaire n'enregistre pas seulement les diplômes obtenus mais s'attache aussi à caractériser la trajectoire scolaire dans sa complexité pour assurer une meilleure mesure des écarts entre groupes. On pourra en outre explorer le rapport à l'institution scolaire selon les milieux sociaux et les effets du parcours scolaire sur l'intégration du marché du travail. Les événements marquants (processus d'orientation ; choix des établissements scolaires ; contexte de la scolarisation) et les ruptures (comme l'orientation « subie » ; l'orientation dans des filières de relégation ; l'expérience des discriminations) font, dans ce module, l'objet d'une attention particulière.

La section consacrée au **parcours professionnel** décrit pour sa part l'insertion sur le marché du travail, en couvrant la période qui va de la fin des études à l'emploi actuel. Celui-ci ainsi que le premier emploi sont détaillés, tandis que le parcours professionnel est résumé dans une grille biographique. Au-delà du seul accès à l'emploi, les conditions de travail et de promotion au sein de l'emploi sont également abordées. On cherche à repérer les phénomènes de concentration dans certains secteurs d'activité, le

degré de précarité ou de sécurité professionnelle, les rapports aux institutions intervenant dans la recherche d'emploi (ANPE et sociétés intérimaires), ainsi que le rôle des réseaux de sociabilité et d'entraide dans l'accès à l'emploi.

Le logement et le cadre de vie sont décrits soit en interrogeant directement l'enquêté, soit en puisant à des sources contextuelles (notamment sur les équipements, la composition sociale du quartier, la situation de l'emploi...). La concentration sur quelques zones des immigrés est un phénomène bien connu et que le recensement permet de connaître. En revanche, la trajectoire résidentielle des immigrés et de leurs descendants est mal étudiée. Nous l'aborderons par quelques repères, comme le premier logement ou le logement à 15 ans. Pour l'étude de la trajectoire résidentielle, il faut repérer le lieu où se situe ce logement, d'où les questions sur les communes des logements. On a besoin aussi de caractériser le quartier par une question sur le type d'habitat. Outre la simple mobilité géographique, on cherche aussi à connaître une forme de mobilité que l'on peut appeler « sociale » : de l'appartement vers la maison, du statut de locataire à celui de propriétaire, par exemple.

Le module **santé** vise à déterminer quel est l'état de santé des enquêtés, à étudier comment ils utilisent les services de santé quand ils en ont besoin et à repérer les discriminations dans l'accès aux soins.

Le questionnaire s'intéresse aussi à la « **vie citoyenne** » des enquêtés en interrogeant la façon dont les personnes se situent dans la vie politique. Les questions portent sur la participation politique, au sens large, c'est-à-dire autant sur la vie associative que sur la pratique électorale. Elles renseignent aussi sur les rapports avec les grandes institutions publiques (justice, police, services sociaux, etc.).

3) Les différentes dimensions des origines et appartenances culturelles (lien avec le pays d'origine ; relations transnationales ; religion ; langues ; image de soi et regard des autres) et les discriminations

Les **discriminations** sont abordées de deux façons différentes : de façon indirecte à travers la situation des enquêtés et en la comparant avec celle de personnes ayant des caractéristiques différentes (sexe, origines, âge, milieu social des parents, ...) ; de façon directe en demandant aux enquêtés quelles ont été leurs expériences des discriminations. Il s'agit dans ce cas du vécu des discriminations qui sont abordées d'un point de vue subjectif. Ces questions nous permettront de mieux évaluer l'incidence des discriminations dans les différents domaines de la vie sociale et d'analyser leurs conséquences sur les trajectoires des individus discriminés, ainsi que sur leur personnalité et relations sociales. Mesurer le sentiment d'être exposé à des discriminations est une variable explicative de certaines pratiques et participe à la construction des identités.

Pour rapporter e les **discriminations** déclarées par les enquêtés aux personnes susceptibles de les connaître, il est nécessaire de poser des questions sur les caractéristiques au cœur des discriminations. Nous connaissons déjà le sexe, l'âge, le pays de naissance et la nationalité des enquêtés et de leurs parents, mais il nous faut également aborder la question des origines, réelles ou supposées. Un module est donc consacré à l'enregistrement de différents niveaux d'identification : l'origine familiale, la couleur de peau (perçue par les autres, déclarée subjectivement par l'enquêté), la nationalité et d'autres éléments qui composent l'identité d'une personne (son sexe, sa profession, son niveau d'éducation, sa région ou son quartier de résidence, ses opinions religieuses, ...). La construction de « références identitaires » (nation, communauté d'origine, classe sociale, genre, communauté religieuse) résulte autant des effets d'étiquetage (attribution par autrui) que de la transmission d'un héritage culturel et historique à travers l'éducation familiale et la socialisation dans l'école ou le quartier. Il s'agit ici d'explorer la façon dont ces processus se conjuguent et, plus précisément, comment se combinent les références à la nationalité française et à la nationalité des parents, le souvenir entretenu ou effacé de l'histoire migratoire, le rôle de la religion ou des pratiques culturelles.

Pour les immigrés, l'enquête se préoccupe surtout de ce qu'il advient après la migration et de ce qui est utile pour l'étude de l'insertion sociale et économique. Cette optique justifie un questionnement sur les ressources disponibles à l'arrivée (réseaux et connaissances), mais aussi sur le statut à l'entrée en France, statut qui conditionne également les trajectoires d'insertion sociale. Par ailleurs, le parti-pris dans l'étude du **transnationalisme** est de s'adresser autant que possible à tous, pour saisir l'ensemble des relations que des individus vivant en France peuvent entretenir avec l'étranger, qu'il s'agisse d'une conséquence de leur expérience migratoire ou des liens qu'ils peuvent avoir avec d'autres pays.

Un court module est consacré aux **croyances et pratiques religieuses** des enquêtés. Nous cherchons à savoir dans quelle mesure la religion joue un rôle important dans la vie des enquêtés tout en décrivant de façon schématique leurs pratiques religieuses. Toutes les religions sont concernées, tout comme l'absence de croyances ou de pratiques religieuses qui doit pouvoir être déclarée. La religion est vue comme un facteur qui à la fois fournit des valeurs qui influencent les comportements des individus, insère dans un réseau relationnel et modèle les relations qu'entretiennent les individus avec les autres, aussi bien par les accommodements qu'ils doivent fournir pour vivre dans une société sécularisée que par les discriminations qu'ils peuvent subir.

L'étude de la **transmission familiale des langues**, des relations sociales, du rapport aux pays d'origine s'inscrivent également dans cette étude de la construction identitaire, tout en enrichissant notre appréhension des ressources mobilisables et mobilisées par les enquêtés.
